

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
à
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les Enseignants

NOTE N° 4-a – Octobre 2018

La formation en circonscription

Cette note est à communiquer à l'ensemble des personnels de l'école. Elle est téléchargeable sur le site internet de la circonscription, outil régulièrement mis à jour où vous trouverez ressources administratives et pédagogiques :

Textes de référence

- **Circulaire n° 2013 – 019 du 4 février 2013** concernant les obligations de service.
- **Circulaire n° 2016 – 115 du 19 août 2016** concernant les modalités de formation continue à distance des professeurs des écoles.

La formation des enseignants est une des priorités du travail de la circonscription.

Les fiches bilan et les fiches actions 2018-2019 de vos projets d'école, nous ont permis de mieux appréhender l'impact des instances de formation que nous allons pouvoir vous proposer et d'envisager le programme de formation continue de l'année en cours.

Je tiens à remercier chaque équipe pour son engagement professionnel permettant, au-delà de la rédaction, de s'engager dans la mise en œuvre des axes retenus ; notre seule ambition demeure la réussite de chacun des élèves sur son parcours scolaire.

Eu égard à votre réflexion, nous aurons à cœur en équipe de circonscription, de construire un plan de formation de 18h répondant à vos attentes et en conformité avec les instructions ministérielles.

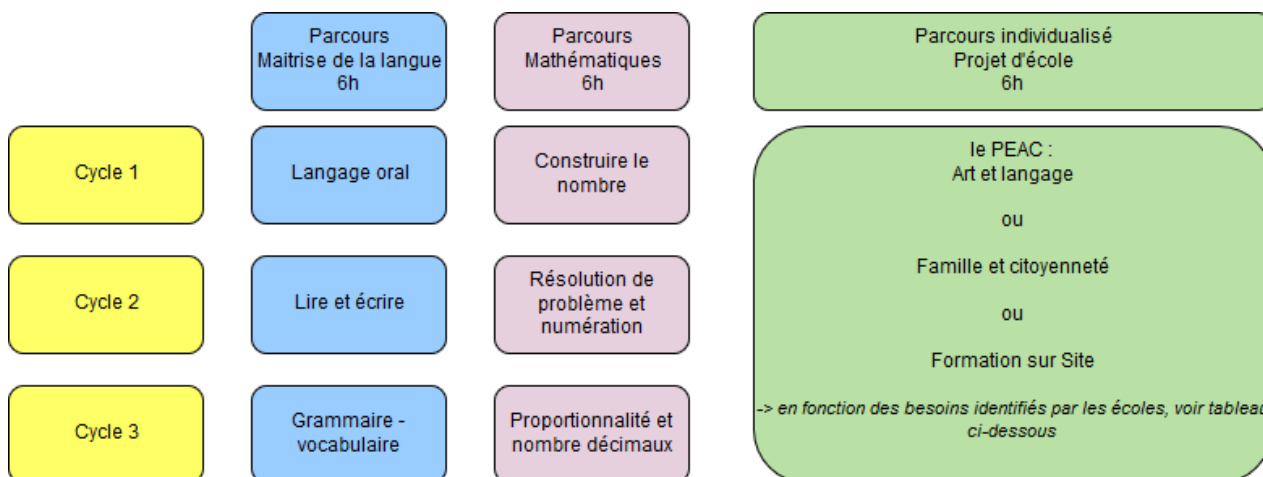
Ainsi, les objectifs prioritaires du plan de formation sont :

- Répondre aux priorités nationales de formation sur les fondamentaux : mathématiques et maîtrise de la langue
- Répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la conception des projets des écoles de la circonscription en lien avec le parcours de réussite des élèves.

Ainsi, pour tous les cycles le programme complet de 18h se définit autour de 3 parcours de formation :

Parcours maîtrise de la langue (6h) + Parcours mathématiques (6h) + Parcours projet d'école (6h)

Voici une vision synthétique du plan de formation :



A la lecture de vos fiches actions pour l'année 2018-2019 et de vos demandes de formation, nous avons établi le planning ci-dessous. Si cela ne correspondait pas aux priorités établies en équipe, merci de nous en informer en retour de mail.

Parcours de réussite éducative : PEAC / Arts et langage	Parcours de réussite éducative : Famille et citoyenneté		Formation sur site
EM Andersen EE V.Hugo RPI Montigny La Vaupalière EM JB Clément EM Cretay EE Blum	EM Perrault EE Rousseau EM Delarue Mardrus EM Desnos Maromme EM Paul Fort EM et EE André Marie EP J..Moulin EE Flaubert EE Pasteur EM Jaurès EE Ferry EE Picasso	EM Desnos PQ EE Méret EE Delbos élém EP St Jean du Cardonnay EE Joliot Curie EM Casanova EM J.d'arc PQ EM Triolet EE Chevreul-Gay EM et EE Wallon EE St Just	EE Charpak EM Delbos EM Duteurtre EM G.Philippe EM Bitschner

Inscriptions

Comme pour l'ensemble des circonscriptions du département, la saisie des vœux se fera sur GAIA, via le portail métiers. **Les modalités d'inscription vous seront précisées après les vacances d'automne.**

Programmation : périodes

La programmation des dates et lieux n'étant pas finalisée à ce jour (hors actions spécifiques avec inscriptions préalables, telles école et cinéma) l'ensemble des informations vous parviendront après les vacances d'automne. Néanmoins, voici les périodes déjà ciblées :

Les parcours de formation autour des projets d'école commenceront dès la période 2, fin novembre, début décembre.

Les parcours mathématiques et maîtrise de la langue débiteront dès que possible, vraisemblablement en périodes 3, voire 4.

Les temps de formation sont prévus le mercredi matin ou le soir après la classe. Dans ce cas, vous prendrez toutes dispositions pour procéder aux modifications éventuelles d'horaires nécessaires (APC, AE ou activités périscolaires).

➡ Pour toute demande d'aide ou complément d'information, Isabelle Dieulle, conseillère pédagogique, est en charge de ce dossier.

L'équipe de circonscription est à votre disposition pour répondre à toute question.

Valérie FIEFFE, IEN